

**Monsieur Jean Pierre Baeumler**, en introduction de séance, salue l'ensemble des personnes présentes, représentant les conseillers, les services, le Conseil de développement et cite les personnes excusées. Il précise que Messieurs HABIB et GUILLEMAIN doivent rejoindre l'assemblée, ils terminent un bureau de la PAIO. Il propose ensuite d'aborder l'ordre du jour de cette dernière séance de l'année 2005.

**Point 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2005  
et désignation du secrétaire de séance**

➤ *Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans modifications et Madame Sonia Lévêque est reconduite dans sa fonction de secrétaire de séance.*

**Point 2 – Point sur les travaux des commissions**

A travers ce point, **Monsieur Jean Pierre Baeumler** propose au Conseil de faire le tour d'horizon des activités du Pays Thur Doller. Il donne la parole à Monsieur Jean Paul Omeyer pour la Commission Economie.

### **Commission Economie**

Labellisation de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller :

**Monsieur Jean Paul Omeyer**, informe le Conseil de l'obtention du label Maison de l'Emploi et de la Formation, délivrée par une commission nationale le 7 décembre dernier. Il s'agit là d'une première étape. Il faut maintenant se rapprocher des services de l'Etat en région pour négocier le budget de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller. Monsieur Jean Paul Omeyer souligne le travail réalisé par Madame Tatiana Rousseau et Monsieur Michel Habib qui ont contribué à la réussite de ce dossier, et ont su prendre le relais du bureau d'étude quelque peu essoufflé en fin de mission. Il reste à transformer l'essai et conforter le partenariat Assédic-ANPE au-delà du lieu unique. Il souligne également le soutien apporté par les députés Michel Sordi et Jean Luc Reitzer.

Concours Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action : il rappelle le travail commun réalisé avec le CEEI, l'édition 2005 aura permis de recevoir 34 demandes (16 en 2004) et 12 dossiers (9 en 2004) ont été audités. Le jury a décidé d'attribuer quatre prix :

- € Le Prix spécial du jury attribué à la société\_FONDIS (Vieux-Thann) M.Gaby-Yves Bald, pour son projet FOND'ICE, cheminée combinant le chauffage au bois et une fonction climatisation.
- € Le prix « Tourisme » attribué à la société SARL TRAITS'ANES (Mitzach) Christian Lieb : hébergement touristique ludique et innovant en roulotte, avec activité équestre et micro-culture à traction animale
- € Le prix « Développement durable » attribué à Monsieur Roland GAMEL avec KRIGELEC M. Bazin (Burnhaupt-le-Haut), concept de chauffage solaire en kit à coût réduit pour les particuliers.
- € Le prix « Innovation technologique et produit » attribué à la société SETRAFAC (Kirchberg) M. Angelo Schlienger : LAF, process à lit d'air fluidisé pour l'industrie pharmaceutique.

Chacun de ces lauréats se voit attribuer une somme de 1 500 euros.

➤ *Il soumet la délibération au Conseil : elle est adoptée à l'unanimité.*

Plaquette de promotion économique : il s'agit de vendre le Pays Thur Doller avec ses atouts, son foncier, ... tout ce qui rend notre territoire attractif. Pour ce faire, il a été fait appel à des prestataires, dont trois ont été sollicités pour la réalisation d'une maquette. Les deux prestataires non retenus étant indemnisés à hauteur de 500 euros chacun.

➤ *Il soumet la délibération au Conseil : elle est adoptée à l'unanimité.*

**Monsieur Jean Paul Omeyer** évoque ensuite la réunion de présentation de l'Economie Sociale et Solidaire qui a eu lieu le 14 décembre dernier. Le public est venu nombreux à l'invitation conjointe du Pays et du MRJC, bien que peu de questions n'aient été posées. Cette réflexion est renforcée par la présence d'une stagiaire en mastère à l'université de Mulhouse. D'autres moments forts seront organisés pendant son stage, notamment un séminaire vers le mois de juin.

Etude de sécurité et de circulation pour le franchissement de la RN 66 par le train : lors de la dernière réunion, qui s'est tenue en présence du Directeur des subdivisions de la DDE, les derniers points ont été analysés. Le dossier sera complété par des informations supplémentaires relatives à la fluidité de la circulation et pourra être déposé à la Direction Générale des Routes début 2006. Les coûts nécessaires à l'aménagement de ce carrefour restent à finaliser mais ne sont globalement pas très élevés. Après réponse de l'Etat sur ce dossier, ce projet prendra toute sa dimension

### **Commission Environnement, Habitat et cadre de vie**

**Monsieur Jacques Muller** propose de commencer son propos en donnant un point d'information sur le travail réalisé par un groupe de travail sur les énergies renouvelables. Plusieurs propositions ont été faites, tant au niveau de la formation, de la communication que pour développer la filière ou mettre en place des actions exemplaires sur le territoire. La hiérarchisation de ses propositions fera l'objet d'une prochaine commission dans les premiers jours de janvier.

Il propose ensuite la délibération relative à la conférence organisée par le Conseil de Développement dans le cadre des Journées des Energies renouvelables. Il précise combien ces conférences étaient intéressantes et combien les personnes présentes ont pu apprécier les deux intervenants.

➤ ***Il soumet la délibération au Conseil : elle est adoptée avec deux voix contre (Madame Edel et Monsieur Pierre Walter)***

Dans le cadre des travaux relatifs au PLH, les quatre communautés de communes ont travaillé sur leur projet de plan d'actions. Il en ressort des points communs : la réalisation d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), de un ou plusieurs PIG (Programme d'Intérêt Général) sur des thèmes comme les énergies renouvelables, les économies d'énergies ou l'adaptation du logement aux personnes âgées, la mise en place d'un observatoire de l'habitat, la réalisation d'une charte de qualité. Il s'agit maintenant de conclure ces pistes dans les tous premiers mois de 2006, en fonction des possibilités des communautés de communes.

### **Commission Vie Culturelle, Sportive et Associative**

**Monsieur Roger Gaugler** évoque l'action mise en place avec le Conseil Régional d'Alsace en faveur de la formation des bénévoles associatifs. Cette problématique est régulièrement soulevée par les acteurs associatifs. Il présente les différents thèmes proposés pendant l'année : la vie démocratique d'une association, le montage d'une manifestation, la communication interne et externe, pourquoi et comment investir, la fonction d'employeur et la mobilisation des bénévoles.

Il rappelle que seuls trois territoires alsaciens bénéficient de cette initiative : Saverne, l'Alsace Centrale et Thur Doller.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** insiste sur la nécessité de communiquer fortement autour de ces formations. Il souligne aussi que le dynamisme de notre territoire lui vaut d'être souvent retenu pour expérimenter de nouvelles actions et s'en réjouit.

### **Commission Transport**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** souhaite évoquer les rebondissements du tram train Mulhouse vallée de la Thur. En effet, le Bureau du Syndicat Mixte, lors de sa séance du 29 novembre a souhaité s'emparer du dossier. Aussi, il a formulé un avis, en faisant siens les différents points portés par les élus de la Haute vallée de la Thur. La Région, a repris ces propositions à la quasi-unanimité. Le Président Zeller, avec les partenaires du tram train, va venir rencontrer les élus de la vallée de la Thur, le 13 janvier prochain. Monsieur Jean Pierre Baeumler souligne toute la difficulté pour les collectivités de la vallée de se faire entendre sur ce dossier : bien qu'elles participent à l'aménagement des gares, elles ne financent pas l'infrastructure et de ce fait ne sont pas décideurs. Il souligne qu'il existe aussi des problèmes d'emprise foncière, comme pour la future gare de la ZI de Vieux Thann.

**Monsieur Charles Wehrlen** explique qu'il a été un fervent partisan du tram train mais est très déçu de l'arrêt du tram train à Thann. Il s'abstient de commentaires supplémentaires, il en a déjà fait part à maintes reprises, notamment dans la presse. Il considère que le cadencement du TER va dans le bon sens. Il se souvient des nombreux parlementaires en campagne qui avaient promis que le tram train viendrait jusqu'à Kruth. Mais cela n'était que des promesses car on ne les a pas vu depuis.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** précise que les maîtres d'ouvrage du tram train ont été confrontés à des choix financiers, comme c'est le cas dans chacune de nos collectivités. Il souligne la volonté de l'ensemble des partenaires de faire néanmoins aboutir cette opération.

**Monsieur François Tacquard** tient à préciser que cette action a été menée sans concertation, l'hypothèse d'un arrêt à Thann a été découverte par hasard, alors que c'est bien au-delà de Thann que se trouvent les problèmes d'enclavement, les problèmes de transports les plus cruciaux. Cet arrêt créé beaucoup d'émotion dans la vallée, encore et toujours et l'engagement moral n'a pas été tenu. Il souligne l'appui reçu de la part du Président du Pays et des conseillers régionaux ici présents. Cependant, ses craintes restent entières quant au respect des termes du compromis dans 4 ans, en particulier un cadencement fort, une meilleure desserte en week end, le soudage des rails dans les parties les plus dégradées. Certes, ce nouveau projet tram train + TER cadencé permettra aux personnes en correspondance d'arriver plus vite en gare de Mulhouse. Il demande encore au Pays de le soutenir pour la réalisation d'une convention de projet engageant fermement toutes les parties, demande qui sera formulée le 13 janvier prochain.

**Monsieur José Schruoffeneger**, exprime une opinion plus tranchée que François Tacquard : la majorité des élus de la communauté de communes et des habitants sont écoeurés. Cela faisait 5 années qu'ils faisaient les VRP auprès de la population en faveur du tram train, projet qui se substituait partiellement à la déviation défunte. En quinze jours, le projet a été mis aux oubliettes. Comme la déviation. On voulait un tram train et pas un TER. Il rappelle qu'il est allé à Karlsruhe avec Adrien Zeller, et il a été convaincu. Un manque de confiance est très clairement exprimé. Le tram train était devenu bien plus qu'un mode de transport, c'était aussi le signe d'une mutation positive, c'était la cerise sur le gâteau et on n'aime pas être privé de dessert.

**Monsieur François Tacquard** précise que la réaction de José Schruoffeneger est partagée par de nombreux habitants, et par conséquent, les nouveaux engagements doivent être écrits et validés.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** rappelle que le dossier de la RN66 avance aussi, bien que plus lentement que prévu. Globalement les efforts financiers des partenaires en faveur du transport routier et ferroviaire dans la vallée sont exceptionnels. Il fait part de remarques de conseillers régionaux du Nord de l'Alsace qui ont le sentiment que notre territoire est particulièrement bien servi.

**Monsieur Jacques Muller**, bien que maire d'une commune du piémont moins directement concerné par le tram train, croit se souvenir que le tram train répondait à une double ambition : le trafic pendulaire, les allers et retours quotidiens et les déplacements internes à la vallée, qui représentaient un important nombre de voyages. Or le TER ne répond plus à cette fonction. Cet aspect-là des choses a été loupé avec cette nouvelle formule.

**Monsieur François Tacquard** confirme que les études préalables avaient mis en évidence la forte prédominance de déplacements locaux dans le trafic sur la route nationale. Les prévisions totales permettaient de passer de 5 000 voyages/jours à plus de 12 000 voyages/jour. Maintenant, les nouvelles prévisions ne sont qu'à 8 600 voyages/jour, soit une augmentation d'à peine 3 000 voyages/jours avec le TER. Ce sont près de 18 000 habitants qui sont exclus du tram train, dont une grande majorité réside à moins d'un kilomètre d'un point d'arrêt. Seul un très important cadencement du TER peut permettre de nuancer ces chiffres. Dans la négative, l'ensemble du projet tram train serait un échec. Dans le même souci de permettre au projet de montrer son intérêt, il faut que l'arrêt en zone industrielle de Cernay ne soit pas trop retardé, et soit intégré dans la première phase. Les élus de la vallée soutiennent ce point d'arrêt qui dessert une très importante zone de travail.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** pense qu'il s'agit quand même d'un beau projet, la vallée connaîtra des avancées significatives avec des offres ferroviaires de qualité et des aménagements routiers conséquents. Il faut que la réussite soit au rendez vous. Aussi, l'organisation globale des déplacements tram train + TER doit rapidement faire l'objet d'un sujet de notre Comité Local des Transports qu'il nous faut maintenant mettre en place rapidement.

## **Commission Tourisme**

**Monsieur François Tacquard** présente à l'assemblée le poster touristique, en cours de finalisation, qui prend appui sur la cartographie touristique élaborée par le Pays. Ce fond de plan pourra être utilisé par les acteurs locaux du tourisme, en s'adressant aux services du Pays.

Edité à 5 000 exemplaires, ce poster fera l'objet d'une diffusion massive et gratuite.

Une première proposition de mise en forme du poster est présentée et exposée dans la salle. Elle fait l'objet de plusieurs commentaires :

- € Les contours qui doivent être nets et non pas flous, à l'image de notre territoire
- € Le cadre de couleur n'est pas adapté : le jaune fait penser à du papier vieilli, le bleu fait penser à la mer qui ne se trouve pas à proximité ....
- € La légende est à réduire.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** se félicite de la réalisation de ce bel outil de promotion du territoire.

**Monsieur François Tacquard** évoque ensuite le dossier de l'élaboration de la stratégie touristique, les dernières corrections du document final viennent d'être effectuées. Elles sont le fruit de plusieurs réunions de travail. Ce dossier sera présenté plus en détails lors d'une prochaine séance, afin que le conseil puisse prendre position. La stratégie sera aussi présentée à l'ensemble des acteurs du tourisme du territoire.

## **Commission Services à la population**

**Monsieur Michel Habib** informe le Conseil qu'une série d'auditions de prestataires de services a été lancée avec une première réunion avec la Poste, en présence du directeur départemental, le 6 décembre dernier. L'implantation de la Poste sur le territoire a été évoquée. Il est proposé aux Communautés de Communes de s'emparer de cette réflexion afin de faire des propositions à La Poste plutôt qu'attendre que cette dernière ne fasse un schéma d'organisation qui lui soit plus favorable. Les représentants de La Poste se sont dits très ouverts pour travailler avec les élus locaux.

**Monsieur Michel Habib** évoque ensuite le projet d'élaboration d'un projet de services, en prenant appui sur un prestataire extérieur. A l'issue d'une consultation et d'auditions, un prestataire a été retenu, la société DPS. La mission pourra démarrer en janvier 2006.

- ***Il soumet la délibération au Conseil : elle est adoptée à l'unanimité***

**Monsieur Michel Habib** précise que le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) poursuit son travail de mise en réseau. Ainsi, le 1<sup>er</sup> décembre dernier, il a installé le Conseil de la Gérontologie. Composé d'une soixantaine de membres, il regroupe des personnes des collectivités locales, des usagers, des pôles gérontologiques, des services des soins à domicile, des établissements, des centres hospitaliers, des représentants du secteur libéral. Le Clic s'est doté d'un outil qui va permettre d'avancer davantage tout en associant très largement l'ensemble des partenaires. Il se réunira en janvier pour déterminer les travaux de l'année et élire son président. Monsieur Michel Habib remercie Madame Brigitte Marchaudon pour tout le travail effectué, en particulier pour rassembler tous ces acteurs de la gérontologie.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** se réjouit qu'une nouvelle fois le Pays Thur Doller se révèle comme un territoire pertinent pour mener des actions ; les acteurs du secteur sanitaire se regroupent, se constituent en réseau, tel le réseau de périnatalité qui a été présenté hier soir à l'hôpital de Thann.

### Point 3 – Administration Générale (Finances, Budget, personnel)

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** donne la parole à Monsieur André Kippelen, Président de la commission des Finances.

Ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie. **Monsieur André Kippelen** fait état de difficultés de trésorerie durant l'année 2005, cause d'un décalage important entre les dépenses et l'encaissement des subventions. Aussi, il propose au Conseil de se doter de la possibilité d'ouvrir une ligne de crédit de trésorerie, en cas de besoin.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** précise que cette réponse est adoptée par de nombreuses collectivités

- ***Il soumet la délibération au Conseil : elle est adoptée à l'unanimité***

Remboursement des frais de déplacement d'une stagiaire : **Monsieur André Kippelen** donne lecture du projet de délibération.

- ***Il soumet la délibération au Conseil : elle est adoptée à l'unanimité***

Décision Modificative 3 : **Monsieur André Kippelen** détaille le projet de Décision Modificative tel que soumise au Conseil. Il évoque aussi la question de l'amortissement des études, en suggérant d'amortir de suite, car en cas de rappel, c'est plusieurs années qu'il faudrait amortir sur un seul exercice budgétaire. La différence sera prélevée sur l'excédent de fonctionnement.

**Monsieur Pierre Walter** s'inquiète de voir diminuer des montants de subventions.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** lui précise que les montants de subventions sont proportionnels à la dépense, certaines actions ont été moins onéreuses, il y a donc eu des réajustements par rapport aux montants prévisionnels.

- ***Monsieur André Kippelen soumet la délibération relative à DM3 au Conseil : elle est adoptée à l'unanimité***

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** se réjouit que le Pays soit géré dans les règles et en remercie Monsieur André Kippelen. Il précise que l'année 2006 représente la fin de la première période, calquée sur la durée du contrat de plan. Des discussions devront être engagées avec l'Etat et la Région, pour les années à venir. Il faudra s'interroger sur les moyens et partenaires à mobiliser. Cette échéance correspond aussi à celle des contrats de villes moyennes, par exemple. 2006 sera donc un moment de vérité pour les Pays. Cependant, une dynamique est née au niveau du territoire, dynamique qu'il convient de maintenir car à maintes reprises, nous avons pu constater que les actions sont plus efficaces quand elles sont conduites au plus près du terrain.

C'est donc un ensemble de politiques contractuelles qui fera l'objet de discussions. Pour ce qui est du Budget 2006 du Pays Thur Doller, le Bureau souhaite une stagnation (ou majoration mineure) des contributions des communautés de communes.

#### Point 4 – Informations relatives au Conseil de Développement

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** demande à Monsieur Joseph Binder, Président du Conseil de Développement du Pays Thur Doller de faire le point de la première mandature du Conseil avant l'installation du nouveau conseil.

**Monsieur Joseph Binder** rappelle qu'effectivement, le premier Conseil de Développement du Pays Thur Doller, installé le 25 octobre 2002 arrive au terme de son mandat de trois ans. Le renouvellement du Conseil a été précédé par une évaluation, tant auprès des membres du Conseil de développement qu'auprès des élus (maires, conseillers syndicaux, ..). Les résultats sont globalement encourageants.

Le Bureau du Conseil souhaite améliorer la représentation des citoyens et propose à cet effet, d'adjoindre un collège de « citoyens associés » au nombre maximum de 12, soit le même nombre de représentants par communauté de communes. De même, il propose de passer le nombre de personnalités qualifiées à 8 au lieu de 4 précédemment. Ces propositions sont faites afin d'ouvrir au maximum la porte aux personnes volontaires.

En outre, **Monsieur Joseph Binder** annonce qu'il ne se représentera pas pour briguer un second mandat de président. Le nouveau conseil de développement, dont la majorité des membres a été désignée le 8 décembre dernier, sera composé de presque 2/3 de nouveaux membres.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** salue la dynamique du Conseil, reflétée par les nombreuses candidatures pour siéger au sein de ce nouveau Conseil. Il considère qu'il s'agit d'un outil qui a fait beaucoup de travail même s'il n'est pas toujours suffisamment entendu. Il souhaite saluer la part prépondérante dans les orientations et qualités des travaux du Président sortant, monsieur Joseph Binder.

Messieurs Michel Sordi et Jean Paul Omeyer se joignent également à ces félicitations.

C'est l'ensemble de l'assemblée qui fait une salve d'applaudissement à Monsieur Joseph Binder.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** souhaite ensuite s'excuser quant à l'adoption de la délibération relative au Conseil, mais il souhaite ainsi manifester son désaccord aux pratiques qui consistent à se présenter sous des titres secondaires et se retrouver ainsi dans des collèges où il y a peu ou pas de candidats, augmentant ainsi leur chance d'obtenir un siège au Conseil.

- **Il soumet la délibération au Conseil : elle est adoptée avec deux abstentions** (Messieurs Michel Sordi et Jean Paul Omeyer).

**Monsieur François Hubert** présente ensuite le guide pratique du handicap, dont la maquette a été mise en circulation. Les mairies ont été interpellées déjà à deux reprises afin qu'elles renseignent le document, mais le cas échéant, des corrections sont encore possibles. Il précise aussi qu'il s'agit du fruit du travail d'un groupe de bénévoles mobilisé maintenant depuis près de trois années et que ce guide sera le seul à leur connaissance concernant un territoire rural. Seules quelques grandes agglomérations ont déjà réalisé un tel outil.

L'objectif est de le diffuser début février 2006, soit un an après la promulgation de la loi sur le handicap.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** souligne la qualité du travail accompli et l'intérêt de disposer d'un tel outil. D'autres thématiques pourraient suivre le même chemin, tel le thème de la personne âgée.

#### Point 5 - Questions diverses

En point divers, **Madame Sonia Lévêque** évoque la parution des textes concernant les zones d'excellence rurales. Le zonage établi fait l'objet de nombreuses critiques, tant au niveau local qu'au niveau national.

**Monsieur François Tacquard** pense que cette politique a été faite essentiellement pour montrer que les zones rurales ont des projets.

**Monsieur Michel Habib** indique qu'il vient de quitter Monsieur le Sous Préfet, ce dernier ayant précisé qu'il organisera début 2006 une réunion d'information.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler**, avant de clôturer la présente séance, propose un dernier point divers : une légère collation pour poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié.